



## **Le Parrainage**

Le parrainage, c'est la mise en relation d'un jeune à la recherche d'un emploi avec un professionnel pour lui faire profiter de son expertise du monde du travail et de son réseau. Il l'aide à dynamiser sa recherche et à se valoriser.

« Véritable Booster », le parrainage permet de faire bénéficier un jeune actif de votre expérience du monde du travail.

Au sein de la Mission Locale, 6 parrains et marraines donnent bénévolement de leur temps pour rencontrer des jeunes et leur transmettre leur expérience ; ils y trouvent une expérience humaine enrichissante à travers un lien générationnel riche.

### **Que fait le parrain/marraine ?**

- ❖ Il l'aide à valoriser ses atouts et ses compétences ( conseils sur le CV, préparation à des entretiens)
- ❖ Il l'aide à apprendre à se constituer et exploiter un réseau
- ❖ Il lui fixe des objectifs qui le font avancer dans ses démarches
- ❖ Il promeut son métier et informe sur les opportunités offertes par son secteur d'activité.

### **Concrètement, comment cela se passe ?**

Un premier rdv tripartite : le jeune, son parrain/sa marraine et le référent parrainage de la Mission Locale se rencontrent pour fixer les objectifs.

Puis, au minimum 3 rencontres entre le parrain/marraine et sa/son filleul.e au sein de la Mission Locale, ou dans l'entreprise du parrain/marraine, ou à distance (visio, téléphone).

La fréquence des rencontres dépend de la disponibilité du parrain/de la marraine ( en moyenne tous les 15 jours).

La durée du parrainage est d'au minimum 6 semaines et jusqu'à ce que l'objectif soit atteint.

Pas de contrainte de reporting mis à part tenir informer le référent de la Mission Locale des rdv.

Le binôme parrain/marraine-filleul.e est constitué par le référent de la Mission Locale qui tente de rapprocher le projet professionnel du jeune avec le secteur d'activité du parrain.